

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4473 MARDI 28 MARS 2023

JUSTICE

La constitutionnalité du projet de loi d'aménagement du territoire établie



Le processus de la réforme de l'aménagement du territoire vient de franchir un grand pas avec l'arrêt de la Cour constitutionnelle en ce qui concerne le projet de loi y relatif. L'arrêt de la Haute Cour reconnaît la constitutionnalité du projet de loi d'aménagement du territoire qui est d'une importance capitale pour la poursuite de la réforme du secteur en République démocratique du Congo (RDC).

Page 3

Le ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando, défendant le projet de loi de son secteur à l'Assemblée nationale

MINISTÈRE DES SPORTS

François Mwana Kabulo pour le renouveau du mouvement sportif national



Kabulo Mwana Kabulo

Nommé ministre des Sports dans le gouvernement Sama Lukonde II, le journaliste sportif François Kabulo a aujourd'hui l'opportunité de mettre son expertise au service de la nation. Le nouveau

promu est désormais confronté à la réalité du terrain puisque devant gérer le sport national dans toute sa complexité sur fond des querelles intestines.

Page 3

INCLUSION FINANCIÈRE

L'indicateur de référence stagne à 22 %

Le Fonds pour l'inclusion financière vient de mettre sur pied un programme d'éducation financière et digitale qu'il a présenté le 23 mars à Kinshasa. Il s'étale sur une période de trois ans. À noter que le Fonds œuvre pour la réduction de la pauvreté en favorisant le développement d'une offre durable des services financiers accessibles aux micro, petites et moyennes entreprises et à la population à faible revenu.

Page 2



Quelques billets de franc congolais



L'album «Wanted» de Sa majesté Saak Saakul 1er/DR

DISPARITION

Saak Saakul sera inhumé en RDC

Une veillée mortuaire a été organisée le 25 mars à Saint Denis, en région parisienne, avant le rapatriement de la dépouille mortelle du chanteur disparu le 19 mars, à Paris. Il s'agit là de la première des trois conclusions résultant de la réunion tenue par les membres de la famille du défunt, « dont ses enfants » et le légendaire groupe « Trio Madjesi ».

Page 5

ÉDITORIAL

Investissement

A la faveur du forum économique organisé la semaine dernière à Brazzaville, une nouvelle page va s'ouvrir dans l'histoire des relations entre la République du Congo et la République de Côte d'Ivoire, en particulier dans le domaine de la promotion des investissements.

Le rendez-vous de la capitale congolaise a eu le mérite de rapprocher l'Agence pour la promotion des investissements du Congo et le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire à travers la signature d'une convention de partenariat.

Les deux pays vont s'engager dans une dynamique de coopération au bénéfice de leurs populations et de celle des communautés économiques auxquelles ils appartiennent, notamment la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Ce mode de partenariat met, en effet, à profit l'échange d'expériences et le renforcement des capacités professionnelles.

Le Congo qui a inscrit l'agriculture parmi les priorités du Programme national de développement 2022-2026 saura tirer le meilleur parti de l'expertise de la Côte d'Ivoire, surtout dans la culture du cacao qui en fait le premier producteur mondial. La Côte d'Ivoire, quant à elle, bénéficiera de la longue expérience congolaise en matière de reboisement, d'afforestation et de certification des forêts.

Les animateurs des structures administratives dans les deux pays sont appelés à en faire un exemple réussi de la coopération Sud-Sud. Gageons qu'ils sauront mobiliser toutes les énergies pour y parvenir.

Le Courrier de Kinshasa

INCLUSION FINANCIÈRE

L'indicateur de référence stagne à 22 %

Le Fonds pour l'inclusion financière (FPM) a invité les acteurs du système financier à investir dans la formation pour débloquer le potentiel financier. En partenariat avec la société Visa, une entreprise internationale de technologies de paiements présente dans plus de deux cents pays, le FPM vient de mettre sur pied un programme d'éducation financière et digitale étalé sur une période trois ans. Son objectif est d'atteindre plus de deux millions de personnes dans dix provinces de la République démocratique du Congo (RDC).

Le 24 mars, le FPM a réuni le monde financier à Kinshasa pour présenter officiellement son programme d'éducation financière et digitale. Parmi les invités de marque, il y avait les acteurs comme Orange, M-Pesa, ProcFin, Finca et UBA. En l'espace de dix ans, la RDC a fait passer son niveau d'inclusion financière de 2 % à 22 %. Malgré l'engagement de nombreux acteurs et les multiples investissements dans le secteur financier au cours des dernières années, les chiffres révèlent une réelle stagnation de ce précieux indicateur.

Comme l'a soutenu le FPM, l'éducation financière reste la clé. Il faut rappeler que le Fonds œuvre pour la réduction de la pauvreté en favorisant le développement d'une offre durable de services financiers accessibles aux micro, petites et moyennes entreprises et à la population à faible revenu. Tout le sens du défi est d'arriver à familiariser la population avec les

outils financiers disponibles en RDC. En 2016, la Banque centrale du Congo a initié, avec l'appui des partenaires allemands de la GIZ, le Programme national d'éducation financière. L'actuel programme du FPM ne fait que s'inscrire dans la continuité des efforts du pays pour briser les derniers verrous à l'accès aux outils financiers. Une attention particulière est portée sur les femmes, les écoliers, les entrepreneurs, les jeunes et les habitants des milieux ruraux. Il faut arriver à les pousser à prendre des décisions réfléchies. « On peut mettre des outils au service du secteur financier pour les clients. Tant que ceux-ci ne sont pas éduqués, il est difficile de pouvoir avancer dans l'inclusion financière. Le programme, c'est de sensibiliser et de former la population congolaise pour qu'on s'assure que chacun, dans son métier, peut savoir comment gérer les finances », indique-t-on.

La RDC dispose aujourd'hui d'une diversité de moyens de paiements sur le marché. Pour réussir le pari de les familiariser avec la population, il faut aller plus en profondeur. Pour le FPM, c'est le moment propice de relancer le projet d'intégration du Programme national de l'éducation financière et digitale à l'école. « Je crois qu'on fera un grand pas comme dans d'autres pays comme le Nigeria. Ce n'est pas pour rien qu'il y a là des millionnaires qui font des affaires et réussissent au Nigeria. C'est parce qu'ils savent compter l'argent dès l'enfance », fait-on savoir. A ce propos, il faut préciser qu'un travail existe sur le contenu des formations du Programme national de l'éducation financière et des discussions seraient même en cours entre le FPM et le ministère de l'Éducation pour leur incorporation dans l'enseignement primaire et secondaire.

Laurent Essolomwa

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romnique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DES SPORTS

François Kabulo pour le renouveau du mouvement sportif national

L'avènement de François Mwana Kabulo à la tête du ministère des Sports, consécutif au dernier remaniement ministériel intervenu le 22 mars, a coïncidé avec la première victoire des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) sur les Mourabitounes de la Tanzanie (3-1) aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2023 prévue pour l'année prochaine en Côte d'Ivoire.

Les fauves congolais se relancent dans les éliminatoires de la CAN après deux sorties manquées dans un groupe où, avant le coup d'envoi, ils fermaient la marche avec zéro point. Signe prémoniteur d'un mandat fructueux ou simple coïncidence ? En tout cas, les étoiles sont bien alignées, augurant des perspectives enchanteresses pour le mouvement sportif national inscrit dorénavant dans une nouvelle dynamique.

Chroniqueur sportif émérite à la Télévision nationale et correspondant de plusieurs médias internationaux, François Mwana Kabulo a aujourd'hui l'opportunité de mettre son expertise au service de la nation. Il est désormais confronté à la réalité du terrain puisque devant gérer le sport national dans toute sa complexité. La marque d'un connaisseur.

Fera-t-il mieux que ses prédécesseurs ?

La question taraude les esprits. Ce qui est vrai est que l'intéressé a le profil requis au regard de son expertise, mais aussi et surtout, de son carnet d'adresses et de ses connaissances des rouages d'un ministère qu'il maîtrise pour avoir déjà collaboré avec certains anciens ministres des Sports. La tâche ne sera



Kabulo Mwana Kabulo

pas facile et il le sait bien. Il est conscient des attentes et des défis. François Kabulo est donc astreint d'élaborer une vraie politique nationale sportive avec des objectifs clairs à court, moyen et long terme qui seront soutenus par un budget détaillé pour la formation des cadres techniques et pour la construction des vraies infrastructures modernes destinées à la pratique du sport.

C'est ainsi que le nouveau promu appelle à une conjonction d'efforts et d'énergies pour assurer le renouveau du sport national qui requiert une synergie d'actions. Dirigeants des fédérations, spor-

tifs, médias et autres structures sportives sont tous appelés à mettre la main à la pâte afin de relever le défi du renouveau sportif. «J'ai le devoir de redorer l'image des disciplines sportives qui peinent à retrouver leurs marques», a déclaré François Kabulo à chaud à la «Radio-Télévision nationale congolaise» quelques heures après sa nomination. Les défis sont immenses. Le principal consistera à hausser le niveau des équipes nationales (toutes disciplines confondues) qui a fortement baissé avec des piètres performances aux compétitions internationales et continentales.

Des axes prioritaires

La réhabilitation des infrastructures, la relance du sport des jeunes ainsi que l'application des résolutions issues des états généraux des sports figurent parmi les axes prioritaires autour desquels le nouveau ministre entend cristalliser son action. L'élaboration d'un plan stratégique pour la formation des cadres techniques ainsi que la construction des vraies infrastructures modernes pour la réussite de la politique sportive font également partie de sa feuille de route. Dans la foulée, il pourra s'atteler à la révision de la loi sportive promulguée le 24 décembre 2011 afin d'y intégrer la dimension «*professionnalisation*» du sport pouvant déboucher sur l'autonomisation financière des fédérations sportives reconnues. François Kabulo est aussi appelé à mettre en place les mécanismes de défiscalisation du sponsoring des activités sportives pour inciter les partenaires et autres sponsors à y investir concrètement. Son plan d'actions s'intégrera dans le fil conducteur de l'action gouvernementale, conformément aux directives qui lui seront données par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde.

Plusieurs idées taraudent l'esprit de François Kabulo

qui veut marquer d'une empreinte indélébile son passage au ministère des Sports. Il veut démocratiser le sport, créer un espace de débat où tous les intervenants s'exprimeront, humaniser les rapports à tous les niveaux, créer des passerelles entre les différentes fédérations et, surtout, mettre le pratiquant dans des conditions optimales pour un meilleur rendement. Au-delà des aspects purement techniques évoqués, les férus du football (discipline-phare du mouvement sportif national) attendent la reprise du championnat national après trois mois d'arrêt à la suite du manque des moyens financiers et d'infrastructures. A cela s'ajoute la tenue de l'assemblée générale électorale au mois de juillet prochain pour la mise en place du nouveau comité dirigeant de la Fédération congolaise de football association.

Cerise sur le gâteau, la tenue à Kinshasa du 28 juillet au 6 août prochains de la neuvième édition des Jeux de la Francophonie. Autant d'échéances qui attendent le nouveau patron des Sports appelé à faire oublier, dans un registre qu'il maîtrise mieux, les frasques de son prédécesseur.

Alain Diasso

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le projet de loi validé par la Cour constitutionnelle

Le processus de la réforme de l'aménagement du territoire vient de franchir un grand pas avec l'arrêt de la Cour constitutionnelle en ce qui concerne le projet de loi y relatif. Dans un communiqué de presse rendu public, le ministre d'État, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, a exprimé sa satisfaction pour cet arrêt.

La Cour constitutionnelle a rendu son arrêt à la suite de la requête du président de l'Assemblée nationale portant sur l'interprétation de l'article 9 de la Constitution. Cet arrêt reconnaissant la constitutionnalité du projet de loi d'aménagement du territoire et ordonnant la poursuite de son examen est d'une importance capitale pour la poursuite de la réforme de l'aménagement du territoire en République démocratique du Congo.

Le ministre d'État Guy Loando Mboyo a félicité cette



Guy Loando défendant à l'Assemblée nationale le projet de loi devant régler son secteur. Photo d'archives

décision de la Cour constitutionnelle, exprimant sa gratitude pour cette étape importante qui permettra une meilleure organisation du territoire congolais et un développement économique et social plus équilibré et harmonieux. Il appelle les différents acteurs impliqués à poursuivre leur travail pour la mise en œuvre de cette réforme, en veillant à l'intérêt général et en poursuivant l'objectif de développer harmonieusement le pays pour un avenir plus prometteur.

Blandine Lusimana

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

BeAnous offre des services de soins personnalisés à domicile

L'accompagnement gériatrique est le produit phare dont la nécessité a été établie à travers les présentations des Drs Muyandi Wameso et Thierry Matonda qui ont renchéri la présentation de la fondatrice et CEO Nzola Wameso Bianu, dans la soirée du 24 mars au Salon Lubumbashi de l'hôtel Pullman.

Créé en Belgique et en activité depuis février dernier, BeAnous compte déjà quatre bénéficiaires à Kinshasa. Nzola Wameso Bianu y met à profit son expérience de direc-

trice de centre pour personnes avec handicap moteur lourd en proposant un « service d'aides et de soins à domicile pour les personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente ». Elle veut de la sorte, dit-elle, « agir pour être une part de solution dans la problématique liée à la santé en République démocratique du Congo et en Afrique ». Lors de sa présentation, l'initiatrice de BeAnous a précisé: «Notre produit phare c'est l'accompagnement gériatrique mais aussi le placement d'aide-ménagères ». Six autres services essentiels sont également en passe d'être disponibles, notamment « transport des personnes à mobilité réduite, infirmiers, kinésithérapeutes et logopèdes ».

Abordant le sujet de la perte d'autonomie suite notamment à la maladie, un accident ou le vieillissement, la Dre Muyandi Wameso a pour sa part évoqué la perte sociale et intellectuelle pas seulement affective suite au décès des personnes âgées. Plutôt que de considérer leur mort comme une délivrance, estimant que leurs souffrances sont finies, elle a préconisé de songer plutôt à la qualité de

vie gagnée en leur assurant de meilleurs soins. Une prise en charge personnalisée dans un environnement familial, son domicile aménagé est la façon idéale de procéder dans l'aide

aux personnes dans l'incapacité d'accomplir les gestes de la vie courante, dans le cas de la perte d'autonomie physique.

Des besoins établis ensemble

Se penchant sur la problématique des maladies de la vieillesse, notamment Alzheimer et Parkinson, le neuropsychiatre Matonda ma Nzuzi a sensibilisé l'assistance à plus de vigilance. Se montrer attentif aux premiers signes, les oublis, qui prennent deux à trois ans, sachant que des premiers symptômes au développement de la maladie, elle passe par des stades entre huit à douze ans avant le décès du patient. En sa qualité de prestataire de soins en santé mentale, le neuropsychiatre tient BeAnous pour une initiative louable. Pour lui, la nouvelle structure répond à un besoin ultime en se positionnant en intermédiaire entre les formations médicales et les patients. La structure est le relais idéal espéré à travers ses aides à domicile. Un service qui vient à point nommé pour les hôpitaux et résout deux problèmes. Car, souligne le Dr Matonda, souvent ceux-ci ne savent pas à qui s'en remettre face aux patients en perte d'autonomie. Ces derniers n'étant pas en situation d'urgence médicale ne doivent pas être hospitalisés mais de leur côté aussi ils n'ont pas à portée de main l'aide nécessaire pour leur condition. Souvent tenue pour un sujet tabou, l'incontinence urinaire a été abordée par la dernière intervenante, Micheline Baza. La soignante, spécialiste dans la prise en charge de l'incontinence urinaire, s'est étendue sur le propos en parlant de sa gestion qui passe par une approche morale et psychologique face à l'isolement social que s'imposent les incontinents sans se confier sur la raison de leur attitude. Toilettes à disposition et protections adaptées (culottes absorbantes), hydratation sont les mesures à prendre pour le confort et le bien-être du bénéficiaire. Ce qui aiderait de même à maintenir le lien social tout en leur garantissant une prise en charge à travers des soins personnalisés.

En conclusion, Nzola Wameso a souligné : « BeAnous forme ses prestataires et son premier bureau, c'est la maison du bénéficiaire, là où les besoins sont établis ensemble ». Un bureau de coordination des activités est ouvert à Bon Marché, déjà via son site internet www.beanous.com un formulaire à remplir permet de solliciter ses services et d'y souscrire ensuite après planification concertée avec les bénéficiaires. Deux numéros de contact, belge et congolais, joignable en Belgique ou à Kinshasa, c'est selon, sont disponibles et les mails sont à adresser à manager@beanous.com.



De gauche à droite les Dr Matonda et Muyandi, Nzola Wameso et Micheline Baza/Adiac



Votre santé, c'est notre priorité.

// AIDES ET SOINS À DOMICILE



Accompagnement
personnel à domicile



Aides à domicile



Dossier polymédicament



Transport des personnes
à mobilité réduite



Infirmiers



Kinésithérapeutes



Logopèdes



Service de
coordination

BeAnous: Services de soins à domicile
Nzola Wameso Bianu Nkonge
+32 460 956 553 // +243 820 014 510
manager@beanous.com

Ma santé. Librement.

DISPARITION

Saak Saakul sera inhumé en RDC

Une veillée mortuaire a été organisée le 25 mars à Saint Denis, en région parisienne, avant le rapatriement de la dépouille mortelle du chanteur disparu le 19 mars à Paris, selon un communiqué signé par un des cosociétaires du Trio Madjesi, en l'occurrence Locko Massengo, plus connu sous le nom Djeskain.

Publiée à partir de la ville lumière, la note datant du 23 mars soulignait que le rapatriement de la dépouille de l'artiste musicien Tshekabu Bonghat Saak Saakul est une décision concertée des siens prise la veille. En effet, selon Locko Massengo, il s'agit là de la première des trois conclusions résultant de la réunion tenue par les membres de la famille du défunt, « dont ses enfants et le légendaire Trio Madjesi ». Il avait précisé que le 22 mars, « il a été décidé à l'unanimité » que « la dépouille de l'illustre disparu, Saak Saakoul, sera rapatriée en République démocratique du Congo pour son inhumation ».

En second lieu, il a été résolu l'organisation d'une veillée mortuaire « avant le rapatriement du corps ». Elle s'est tenue « le samedi 25 mars 2023, au 9 rue de la Poterie 93200 Saint Denis, en région parisienne », avait fait savoir l'ami de feu Saak Saakul. Mais il a été aussi convenu de la tenue de « deux autres cérémonies artistiques ». Ces dernières « sont également prévues en Ile de France avant le retour de Saak Saakul dans son pays d'origine ». Fort est de constater que le programme établi jusqu'ici par les proches du regretté chanteur se focalise sur l'organisation des hommages funéraires en France. Pour l'heure, rien n'est dit sur la probable date de ce rapatriement et moins



encore sur le lieu de l'enterrement. L'on fait savoir que le corps retournera au pays, sans plus. Sa majesté Saak Saakul 1er Par ailleurs, de nombreux mélomanes, particulièrement les fans du Trio Madjesi, sont touchés par la manifeste implication de Djeskain dans le planning énoncé ci-dessus dont il est du reste le signataire. Ce, sachant

L'album «Wanted» de Sa majesté Saak Saakul 1er/DR qu'après s'être reconstitué un temps à Paris, en 1983, sous l'appellation « Trio Madjesi d'Afrique » avec à la clé l'album «Le retour du Trio Madjesi» et notamment le morceau «2e mi-temps», Saak Saakul avait développé une carrière solo. Il avait enregistré des albums personnels dont «Wanted» en 2003. Mais aussi, avec cet opus de treize titres, il est ap-

paru sous un attribut particulier, le titre de noblesse « Sa majesté Saak Saakul 1er ». Autre chose encore, le discours de l'artiste se fait plutôt engagé. Il y dénonce la mauvaise politique congolaise, les détournements d'argent ainsi que la corruption gangrénant l'Afrique. Pour d'autres, cela signifiait qu'il avait tourné la page Trio Madjesi et se lançait résolument dans une aventure où il avait décidé de régner seul.

Et donc, 40 ans quasiment après l'ultime séparation, le Trio Madjesi s'est retrouvé sur le plateau de Hits du passé, reçu par la chroniqueuse Chouna Mangondo, au début de l'an dernier. Dans cette émission en ligne postée en deux parties les 6 et 7 février 2022, le trio a évoqué son énorme et éphémère succès. Djeskain a souligné : « En un temps record nous avons tout fait. Nous n'avons fait que trois ans, mais cela donne l'impression que nous avons fait cent ans. Nous avons fait une tournée africaine, la tournée du Zaïre, la tournée européenne, il ne restait plus que les États-Unis ». Ajoutant : « Nous avons bien vécu, rien ne nous impressionnait ». Il faut reconnaître que « le phénomène Madjesi », comme l'a dit Mario Buana Kitoko, n'avait pas son pareil. Et même 40 ans plus tard, il reste sans concurrents.

Nioni Masela



ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COMMUNE DE NGIRI-NGIRI

Le quartier Khartoum sensibilisé à l'accès pour tous à l'électricité

Un comité de suivi a été constitué en vue de faire le suivi des revendications soumises à la Société nationale d'électricité (Snél), à l'issue de la journée de sensibilisation.

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) et le Centre national d'appui au développement et à la participation populaire (Cenadep) ont sensibilisé, le 25 mars, la population du quartier Khartoum, dans la commune Ngiri-Ngiri, à l'accès pour tous à l'électricité. A l'issue de cette activité, un comité de suivi a été créé. « Nous sommes venus pour avoir vos revendications et les porter auprès de la Snél. Comme c'est ce qui vous concerne, il faut constituer un comité de suivi », a expliqué Justin Mobomi du Cenadep.

Cette activité a permis à la population de ce quartier de relever ses différents problèmes liés à l'accès à l'électricité, parmi lesquels les coupures intempestives du courant électrique, sa mauvaise qualité, les délestages... Après avoir peint ce tableau sombre, cette population a notamment sollicité de la Corap et du Cenadep de l'accompagner en vue d'obtenir de la Snél un transformateur pour desservir uniquement ce quartier, ainsi que de nouveaux câbles pour réhabiliter le réseau.

L'accès à l'électricité est un droit

Justin Mobomi du Cenadep a rappelé que l'accès à l'électricité est un droit reconnu à la population par la Constitu-



Iris Kashindi, de la Corap, devant des participants au forum citoyen/Adiac

« Nous sommes venus pour avoir vos revendications et les porter auprès de la Snél. Comme c'est ce qui vous concerne, il faut constituer un comité de suivi ». « Il y a beaucoup de dégâts dans le réseau Snél causés par des agents non qualifiés que l'on appelle souvent des journaliers. Il faut donc éviter de les utiliser dans le réseau Snél »

tion, mais conseillant le respect du patrimoine de la Snél en vue de bénéficier des bons services de cette entreprise. « Nous avons tous le devoir de respecter et de protéger les installations de la Snél et de payer les factures de consommation de l'électricité au cas où nous aurions bénéficié de ce service », a-t-

il souligné. Il a exhorté cette population à n'utiliser, pour les travaux liés à l'accès à l'énergie ou aux installations de la Snél, que des agents qualifiés ou des agents Snél. « Il y a beaucoup de dégâts dans le réseau Snél causés par des agents non qualifiés que l'on appelle souvent des journaliers. Il faut

donc éviter de les utiliser dans le réseau Snél », a-t-il conseillé.

A part le mauvais état des installations de la Snél ou du réseau, l'autre cause des délestages reste, a-t-il dit, la surcharge causée par l'inadéquation entre les charges qui s'ajoutent avec des nouvelles constructions et les prévi-

sions de la Snél. C'est dans cette optique qu'il a préconisé de contacter la Snél en cas des nouvelles constructions dans la parcelle ou le quartier. Notant qu'une électricité fiable, stable et de bonne qualité est un droit pour la population, il a recommandé à l'Etat de s'impliquer afin de desservir un beau courant électrique à la population.

Justin Mobomi a aussi relevé que le problème de desserte en énergie électrique ne se pose qu'au niveau du réseau étant donné qu'au niveau de la production, Inga I fonctionne normalement et que deux machines d'Inga II ont été réhabilitées. « Les membres du comité de suivi doivent donc être dynamiques afin de faire pression sur la Snél, en vue de réhabiliter le réseau », a-t-il insisté.

Ce comité de gestion est composé des chefs de quartier et de rue, du chargé d'énergie de la commune, du chef du centre de vente et service/Snél, ainsi que des membres du Cenadep et de la Corap. Dans le cadre de cette pression sur la Snél, la Corap organise un sit-in, le 30 mars, devant la direction générale de cette société, en vue d'amener sa hiérarchie à tenir compte des revendications de la population et d'améliorer la desserte en électricité à travers Kinshasa et d'autres provinces du pays.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



TCHAD

380 rebelles bénéficient d'une grâce présidentielle

Le président Mahamat Idriss Déby Itno a gracié, le 25 mars, 380 membres du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT). Ils avaient été condamnés, mardi dernier, à la prison à vie pour actes de terrorisme, atteinte à la sécurité nationale et à la vie du chef de l'État, Idriss Déby Itno, en 2021.

Le chef des rebelles, Mahamat Mahdi Ali, ainsi que plusieurs autres dirigeants et combattants également condamnés par contumace à la prison à perpétuité ne figurent pas parmi les bénéficiaires de la grâce présidentielle.

Le 23 mars, la Chambre criminelle de la Cour d'appel de N'Djamena a condamné 450 combattants du FACT à la réclusion perpétuelle pour actes de terrorisme, mercenariat, enrôlement d'enfants dans l'armée, atteinte à la sécurité du territoire national et à la vie du chef de l'État.

Vingt-quatre autres prévenus ont été acquittés par la Cour qui siégeait au sein de la prison de Klessoum, dans la périphérie de la capitale et où ils sont détenus depuis près de deux ans.

En outre, Mahdi Ali et 440 autres co-accusés ont été condamnés solidairement à payer 20 milliards francs CFA à l'État tchadien et 1 milliard francs CFA aux ayants droit du président

Déby Itno, à titre de dommages et intérêts.

La décision a été saluée par l'avocat des rebelles, Me Francis Lokouldé. « Nous ne pouvons que saluer cette décision prise par le président de la transition. Donc, c'est un ouf de soulagement. Nous estimons que c'est un grand pas, sauf que nous tenons à souligner que ce n'est pas une grâce qui concerne



Un échantillon des 380 membres du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad/DR

tout le monde, parce que là, il n'y a que 380 accusés qui sont graciés ». Il a estimé, par ailleurs: « C'est un grand pas, sauf que nous tenons à souligner que ce n'est pas une grâce qui concerne tout le monde, parce que là, il n'y a que 380

accusés qui sont graciés ».

De son côté, le gouvernement tchadien a expliqué que l'engagement initial du chef de l'État était la libération des prisonniers de guerre, et que les personnes condamnées par contumace, dont Mahamat Mahdi Ali, ne

peuvent pas être concernées par cette grâce.

« L'engagement devant le peuple solennel a été la libération des prisonniers de guerre. Les personnes jugées par contumace ne sont pas des prisonniers de guerre.

Ces discussions et ces débats pour revenir à la paix sont toujours ouverts et la main reste tendue. Le chef de l'État montre, par cet acte, qu'il se place au-dessus de la mêlée et qu'il veut agir pour la paix et la réconciliation définitive du Tchad », a expliqué le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, Aziz Mahamat Saleh.

« Juste après cette condamnation, Mahamat Idriss Déby a pensé que c'était le moment de faire cet acte, qui plus est à une période importante pour le pays, avec cette période de pardon qu'appelle également cette période de ramadan. C'est, à mon avis, un acte fort, un acte qui a une symbolique assez importante pour la nation tchadienne, pour permettre réellement de pouvoir reconstruire sur de nouvelles bases », a assuré le porte-parole du gouvernement. « La grâce ne préjudicie pas aux droits des tiers. Elle ne porte pas atteinte aux droits du Trésor public en ce qui concerne le recouvrement des frais de justice qui pourra être poursuivi par les moyens de droit. En toutes circonstances, les droits des parties civiles demeurent réservés et les voies de recours (et) les voies d'exécution leur restent ouvertes en ce qui concerne les intérêts civils », précise le décret présidentiel.

Yvette Reine Nzaba

« La grâce ne préjudicie pas aux droits des tiers. Elle ne porte pas atteinte aux droits du Trésor public en ce qui concerne le recouvrement des frais de justice qui pourra être poursuivi par les moyens de droit. En toutes circonstances, les droits des parties civiles demeurent réservés et les voies de recours (et) les voies d'exécution leur restent ouvertes en ce qui concerne les intérêts civils »

DIPLOMATIE

La vice-présidente américaine en Afrique

La vice-présidente américaine, Kamala Harris a entamé le 26 mars une tournée dans trois pays africains qui doit la conduire au Ghana, en Tanzanie et en Zambie. L'objectif est de promouvoir la vision positive portée par Washington qui voit dans ce continent l'« avenir du monde ».

Kamala Harris a atterri dimanche au Ghana, première étape de sa tournée africaine. Cette visite est la dernière initiative en date prise pour renforcer les liens entre les États-Unis et le continent noir, en grande partie ignoré durant le mandat de Donald Trump, et longtemps considéré par Washington comme beaucoup plus une région à problèmes que comme une terre d'opportunités. La vice-présidente américaine veut « éliminer les idées reçues et souvent datées sur ce que signifie vivre, travailler et investir en Afrique [...], convaincue que l'innovation et les idées africaines façonneront l'avenir du monde », a déclaré un haut responsable

américain sous couvert d'anonymat. Le voyage s'inscrit également au sein de la stratégie de Washington visant à freiner la présence grandissante de Pékin et de Moscou en Afrique, un continent riche en ressources, et mettre en avant un message plus positif des États-Unis, selon les responsables américains.

« Il ne fait aucun (mystère) que nous sommes engagés dans une compétition avec la Chine, très clairement, pour la concurrencer à long terme », a fait savoir un haut responsable américain. Évoquant de « vraies inquiétudes » au sujet des prêts chinois permettant à Pékin d'accroître son contrôle sur les économies fragiles du continent, ce

responsable a souligné que Washington ne cherchait pas à reproduire les méthodes de la Chine. « Notre relation avec l'Afrique ne peut et ne doit pas être définie par la concurrence avec la Chine », a-t-il estimé, revendiquant

« Notre relation avec l'Afrique ne peut et ne doit pas être définie par la concurrence avec la Chine »

quant un « programme positif en Afrique » reposant sur la transparence et des partenariats entre le public et le privé. La tournée de la vice-présidente américaine intervient après d'autres visites en Afrique de membres du gouvernement Joe Biden. Après le Ghana, Kamala Harris se rendra mercredi en Tanzanie, puis vendredi en Zambie, sa dernière étape.

La jeunesse constitue l'un des grands thèmes du déplacement de Kamala Harris, alors que la moyenne d'âge est de seulement 19 ans sur ce continent à la croissance démographique rapide, et où l'on estime qu'un tiers sur quatre vivra d'ici à 2050. Les autres sujets qui pourraient être évoqués entre la vice-présidente

et les dirigeants rencontrés sont l'allègement de la dette, la démocratie, la croissance économique, la sécurité alimentaire et les conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine. Le gouvernement de Joe Biden est conscient de l'« importance stratégique » de l'Afrique concernant les enjeux mondiaux comme le changement climatique, la résilience des chaînes d'approvisionnement ainsi qu'en tant qu'« acteurs » au sein des Nations unies. Ce voyage permettra aussi à Kamala Harris de renforcer ses qualifications en matière de politique étrangère, en amont d'une potentielle deuxième candidature de Joe Biden à l'élection présidentielle de 2024.

Noël Ndong

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CHAUFFEURS

Yango Congo récompense les chauffeurs les mieux notés

Dans le cadre de la célébration en différé de la Journée internationale des chauffeurs, la plateforme numérique Yango a honoré, le 24 mars, ces acteurs majeurs de la vie quotidienne. Sa direction au Congo a récompensé quelques conducteurs membres de son réseau des transporteurs.

Présent dans vingt-trois pays dont onze en Afrique, Yango est une innovation dans le secteur des transports en commun. La section Congo de cette application numérique a marqué, le 24 mars, son désir de poursuivre son expansion en facilitant aisément le transport et en toute sécurité des Congolais. Dix chauffeurs ont ainsi été congratulés par le directeur général de Yango, Precy Ndongui, qui leur a offert des certificats de reconnaissance et des bons de carburant. Selon lui, Yango est une plateforme numérique qui permet aux usagers de commander un taxi afin que le conducteur le plus proche le récupère puis le dépose à destination à coût abordable. « Le 22 mars de chaque année, le monde célèbre les chauffeurs. Voilà pourquoi nous

tenons à célébrer cette journée avec quelques chauffeurs qui utilisent notre application. Yango transporte un peu plus de 80 000 usagers par mois au Congo. Yango offre beaucoup d'avantages aux clients et aux chauffeurs puisque les clients peuvent partager leur itinéraire avec les membres de leurs familles. C'est sécurisant car à travers l'application, le client peut avoir les détails sur la course. Je demande aux propriétaires des taxis de devenir partenaires de Yango. Ils auront l'avantage de connaître en temps réel le cash que leurs chauffeurs ont, le nombre des courses qu'ils effectuent en temps réel, la localisation de leurs véhicules », a déclaré Precy Ndongui. Il a profité de l'occasion pour demander à d'autres chauffeurs d'intégrer la grande

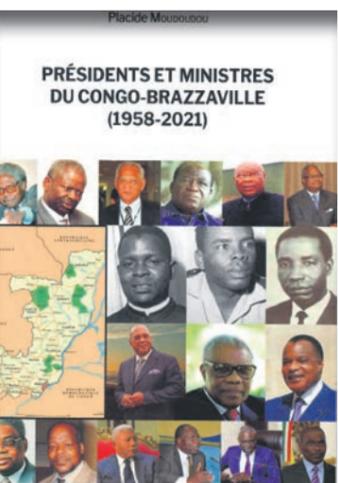
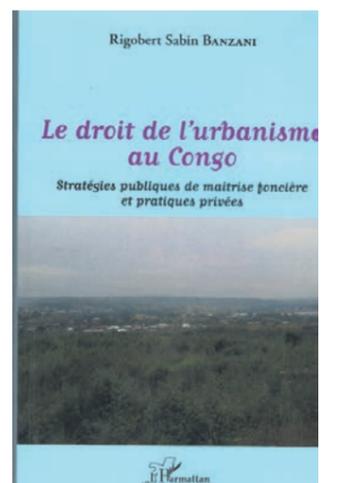
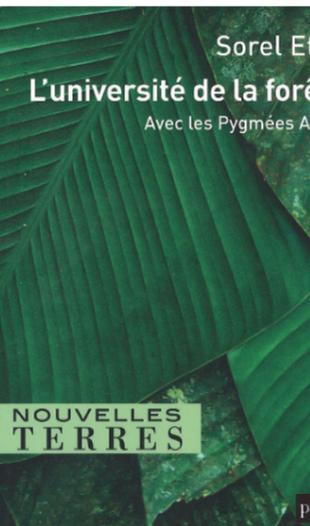
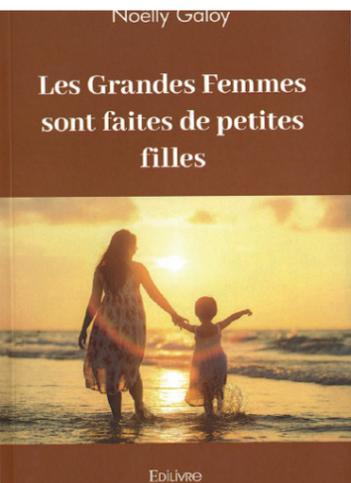
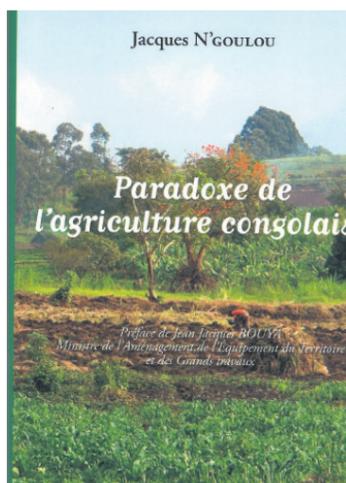
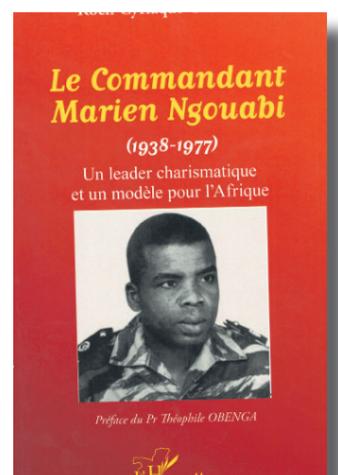
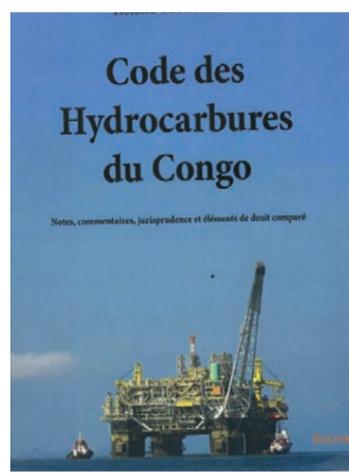
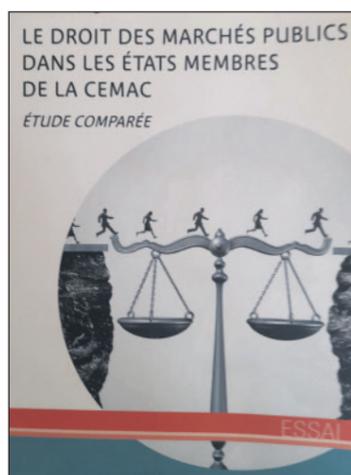


famille Yango afin de poursuivre l'aventure qui a débuté le 8 août dernier, à Brazzaville. Les heureux récipiendaires ont manifesté la

volonté de travailler de plus belle afin de continuer à bénéficier des nombreux avantages de leur collaboration avec Yango. « Je fais partie des premiers chauffeurs de Yango Congo. C'est un privilège car de mon expérience de chauffeur de taxi, je n'avais jamais profité de mon métier. Aujourd'hui, je ne me tracasse plus pour avoir des clients. Lorsque je travaille bien, je reçois des pourcentages énormes. Je demande aux chauffeurs et clients de venir nous rejoindre à travers l'application Yango », a indiqué Bakoula Nkouka dit la Force tranquille, l'un des chauffeurs Yango. Pour récompenser ces chauffeurs, Yango s'est focalisé sur les notes des clients, notamment sur les critères comme la gentillesse, la courtoisie, la propriété du véhicule, la qualité des conversations avec les clients, le respect du code de la route, la musique et la politesse.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



MONNAIE

La BEAC envisage de produire les pièces de 250F

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) va bientôt mettre en circulation une nouvelle gamme de pièces de monnaie dont celle de 250 francs CFA. La décision intervient après la mise en circulation de nouveaux billets, le 15 décembre dernier.

La banque centrale entend produire de nouveaux spécimens des pièces de monnaie de 1F, 2F, 5F, 10 F, 25F, 50F, 100F, 500F, y compris de 250F. L'actuelle gamme de pièces en circulation a été émise depuis 2002. « Le Comité ministériel du 15 mars 2023 a autorisé la création d'une nouvelle gamme des pièces, conformément aux préconisations formulées par la BEAC », a indiqué le communiqué de la banque centrale. La mise en circulation des nouvelles pièces de monnaie contribuera à juguler

la pénurie récurrente des jetons (surtout de 25F, 50F et 100F) au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). La décision prise par les autorités monétaires de la Cémac est porteuse d'espoir, admet-on. La rareté des jetons sur le marché est souvent attribuée aux réseaux d'exportation de ces pièces vers un pays asiatique, après leur collecte dans les salles de jeux. Les mesures prises par la BEAC et les autorités congolaises n'ont pas permis de prémunir les mé-



Les pièces de monnaie/Adiac

« Le Comité ministériel du 15 mars 2023 a autorisé la création d'une nouvelle gamme des pièces, conformément aux préconisations formulées par la BEAC »

nages congolais contre les risques de rareté des pièces de monnaie. Cette pénurie de pièces de monnaie est souvent la raison des

disputes dans les marchés, entre les clients et les commerçants. C'est aussi le cas dans les transports en commun à Brazzaville, où les

usagers et les conducteurs de bus et taxis s'enflamment les uns contre les autres au sujet de manque de jetons.

Fiacre Kombo

DAKAR SÉRIES 2023

Des formations au profit des cinéastes africains

En marge de la première édition du festival cinématographique « Dakar séries » qui se tiendra du 3 au 6 mai dans la capitale sénégalaise, les acteurs, scénaristes, réalisateurs et producteurs africains sont invités à postuler pour bénéficier des différentes formations qu'offrira ce rendez-vous.

Au total trois formations seront proposées en parallèle de la tenue du festival Dakar séries. L'atelier « Jeu d'acteur » concerne les actrices et acteurs du continent qui souhaitent aller plus loin dans l'expression de leur imitation du réel. Pour s'inscrire, chaque artiste intéressé devrait envoyer son curriculum vitae au plus tard le 10 avril, à l'adresse labpro2@dakarseries.net. Au cours de cet atelier, les bénéficiaires profiteront d'un cours et des conseils d'acteurs et actrices confirmés et renommés.

Dakar séries 2023 prévoit également un atelier « co-production et financement » à l'endroit des productrices et producteurs africains en vue de les outiller sur les mécanismes à mettre en œuvre pour donner plus de perspectives à leurs projets séries. L'inscription à l'atelier se poursuit jusqu'au 10 avril. Celui-ci sera animé par des professionnels aguerris et passionnés pour faire découvrir aux participants les modes de financement novateurs et les axes de coproduction stratégiques. « Envoyer votre CV à : labpro1@dakarseries.net », rappellent les organisateurs.

Le troisième atelier, quant à lui, est dédié à la séance de pitch et s'adresse aux producteurs, scénaristes ou encore réalisateurs. « Venez pitcher vos projets en développement auprès des professionnels de l'industrie de l'audiovisuel. Inscrivez vos projets accompagnés de votre CV, une présentation, un traitement, et un synopsis pour faire partie de la session de pitch. Le tout à envoyer, au plus tard le 1er avril à : Appelaprojets@dakarseries.net », indiquent les organisateurs.

Dakar séries : la série de bout en bout

Le festival panafricain Dakar séries vise à mettre en lumière les séries africaines, à envisager des ponts avec la création internationale et à donner une voix mondiale à la créativité africaine. Cela arrive à point nommé car de nombreux festivals sur le continent ont longtemps mis sous les feux des projecteurs les genres longs et courts métrages, que ce soit pour la fiction, le documentaire et l'animation. Et du fait qu'aujourd'hui les séries ont le vent en poupe dans la production



audiovisuelle, le festival Dakar séries permettra donc à ceux qui émergent dans ce genre cinématographique de se positionner davantage en pourvoyeurs de contenu tant sur le plan continental qu'international.

La production des séries a

considérablement augmenté ces dernières années grâce à l'essor des plateformes de streaming qui permettent de diffuser les œuvres auprès d'un large public à travers le monde. Seulement, cette évolution varie d'un pays à un autre. Au Congo, par exemple, les sta-

tistiques sont très faibles. Cela doit interpeller les réalisateurs locaux, les producteurs, les sponsors, l'Etat, etc. Si c'est le manque de formation ou de subvention qui pose problème, le genre d'opportunité qu'offre Dakar séries est sans doute à saisir. Ce, d'autant plus que le festival permettra aux participants de mettre en exergue leurs talents et leurs créativité, de dénicher des opportunités et ainsi de toucher de nouveaux publics. Néanmoins, une attention plus particulière et des efforts considérables sont à réaliser pour que la production des séries au Congo s'impose, et plus largement du cinéma. Pourvoyeur d'emplois, générateur de revenus et contributeur au tourisme, le cinéma demeure une niche d'opportunités et de développement.

Proposée avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, cette première édition de Dakar séries sera présidée par l'acteur et metteur en scène burkinabé Issaka Sawadogo, qui a signé plusieurs œuvres dont « Les trois lascars » et la série « Sakho et Mangane ».

Merveille Jessica Atipo

Communiqué de presse

République du Congo : lutter contre le changement climatique et instaurer une économie plus résiliente

Washington, le 23 mars 2023 – La Banque mondiale a approuvé aujourd’hui un financement de 82 millions de dollars en soutien au Projet d’appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo) de la République du Congo. Le montant total comporte un prêt de 70 millions de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)* et un don de 12 millions de dollars du Partenariat mondial pour des paysages durables et résilients (Progreen).

Le ProClimat Congo vise à renforcer la gestion des paysages et améliorer les activités économiques de communautés locales ciblées en République du Congo. Le projet propose une approche paysagère favorisant la valorisation des ressources naturelles ainsi que leur conservation durable, tout en prévenant les risques climatiques, en particulier les inondations et les sécheresses. Il vise l’autonomisation des communautés en créant et en améliorant des activités économiques inclusives de promotion de la production agricole et des chaînes de valeur résilientes.

« Le changement climatique aura un impact nuisible important sur l’agriculture et les écosystèmes du Congo, avec des conséquences négatives déjà tangibles pour la population », déclare Korotoumou Ouattara, représentante résidente pour la Banque mondiale en République du Congo. « Réconcilier une agriculture résiliente avec une gestion durable du capital naturel est essentiel pour tirer pleinement parti des opportunités que les riches ressources naturelles du Congo peuvent offrir à son économie et à sa population », ajoute-t-elle.

Le projet devrait appuyer environ 562 000 bénéficiaires, dont des femmes, des ex-combattants, la population autochtone, des jeunes et des personnes handicapées dans trois zones paysagères distinctes des régions du Nord, du Centre et du Sud.

Les trois zones sélectionnées comprennent des aires protégées menacées par l’extension des activités agricoles et par le braconnage, ainsi que des districts qui souffrent de niveaux élevés de vulnérabilité et d’exclusion, notamment dans les départements du Pool et de la Lékoumou.

Plus précisément, le projet permettra de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes sur une superficie de 25 000 hectares et d’organiser une gestion durable des paysages sur 1,2 million d’hectares d’aires protégées. Plus de 23 000 personnes devraient bénéficier d’appuis pour la mise en œuvre d’activités économiques locales dans les domaines de l’agriculture, de l’agroforesterie, des produits forestiers non ligneux et de l’écotourisme.

* La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) est une coopérative de développement mondiale détenue par 189 pays membres. En tant que plus grande banque de développement au monde, elle soutient la mission du Groupe de la Banque mondiale en fournissant des prêts, des garanties, des produits de gestion des risques et des services de conseil aux pays à revenu intermédiaire et aux pays à faible revenu solvables, ainsi qu’en coordonnant les réponses aux défis régionaux et mondiaux. Créée en 1944 pour aider l’Europe à se reconstruire après la Seconde Guerre mondiale, la BIRD s’associe à l’IDA, le fonds destiné aux pays les plus pauvres, pour former la Banque mondiale. Elle travaille en étroite collaboration avec toutes les institutions du Groupe de la Banque mondiale et avec les secteurs public et privé des pays en développement afin de réduire la pauvreté et de construire une prospérité partagée.

Contacts :

En République du Congo : Franck Bitemo, +242 05 675 06 99, fbitemo@worldbankgroup.org

Pour en savoir plus sur le travail de la Banque mondiale en République du Congo : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/congo>

Pour en savoir plus sur la BIRD : <https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are/ibrd>

Pour plus d’informations, veuillez visiter : <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/western-and-central-africa>

Suivez-nous sur Twitter : https://twitter.com/BM_Afrique

Communiqué de presse

COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Les experts apprennent de nouveaux procédés d'élaboration des budgets

Le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a ouvert, le 27 mars à Kintélé, avec l'appui du Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), un séminaire spécial au profit des gestionnaires des comptes publics pour renforcer leurs capacités sur les nouvelles modalités d'élaboration et de présentation des budgets ainsi que des comptes annuels.

Une centaine d'experts comptables, gestionnaires des fonds publics administratifs, participe à la formation qui se tient sur le thème « Appropriation de nouvelles modalités d'élaboration et de présentation des budgets et comptes annuels des établissements publics administratifs et autres organismes publics assimilés ». Jusqu'au 1er avril prochain, à la lumière des thèmes qui y seront développés par des experts nationaux, les experts vont acquérir de nouvelles connaissances professionnelles leur permettant de bien assurer la gestion des fonds de l'Etat.

Une approche s'inscrivant dans le cadre des préparatifs de la mise en œuvre, dès le 1er janvier 2024, de la nouvelle norme comptable dénommée « Comptabilité

en droits constatés et patrimonial ». L'objectif étant de permettre au gouvernement de renforcer la transparence et la bonne gestion des fonds publics. L'ambition du gouvernement est surtout de disposer dès 2025 d'une information financière et comptable de qualité, en adéquation avec les meilleures normes internationales. « Il convient de rappeler aux universités, hôpitaux généraux et assimilés, (...) aux agences de régulation et à tous les établissements publics administratifs que désormais l'accès au financement du budget de l'Etat sera lié au respect scrupuleux de l'obligation de redevabilité. Tous les comptes des établissements publics doivent, avant leur adoption par le comité de direction et la Cour des comptes



Ludovic Ngatsé (au milieu) à l'ouverture du séminaire

et de discipline budgétaire, être soumis à l'examen préalable par la direction générale des comptes publics et du patrimoine », a souligné le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé.

S'adressant aux participants, le ministre les a exhortés de tenir deux comptabilités. Il s'agit de la comptabilité budgétaire, pour le suivi de l'exécution du budget en vue de la production du compte administratif ainsi que la

comptabilité générale et patrimoniale. Pour sa part, le premier président de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Charles Emile Apeesse, a appelé les participants à la responsabilité.

Firmin Oyé

CONFEJES

Les peintres de l'Ecole de peinture de Poto-Poto en valeur à Brazzaville

L'exposition polyvalente sur les peintures intergénérationnelles des artistes formés à l'Ecole de peinture de Poto-Poto (ÉPPP) se tient dans le cadre de la trente-neuvième Conférence des ministres des Sports et de la Jeunesse (Confejes) des pays francophones, du 27 au 28 mars à Brazzaville. Elle a reçu la visite du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et de la secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo.

Organisée par l'Unesco sous le double patronage de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, et du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, l'exposition polyvalente se tient au Radisson Blu sur le thème « École de peinture de Poto-Poto : l'intemporalité du génie créateur ». Pour remédier aux défis et apporter son soutien au Congo dans la mise en œuvre effective des directives de la Convention 2005, l'Unesco, à travers son bureau de Brazzaville, s'est engagée à soutenir les initiatives visant à promouvoir et maintenir la durabilité des industries culturelles et créatives au niveau national. Ce projet vise à faire connaître le talent, parfois ignoré à l'échelle internationale, des artistes peintres congolais formés à l'ÉPPP. La trente-neuvième Confejes des pays francophones a justement été l'occasion, à travers une sélection d'œuvres d'art, de montrer le savoir-faire des artistes congolais: Sylvestre Mangouandza, Jacques Iloki, Cyril Bokotaka, Gerly Mpo, Annie Moundzota et Bernadine Alouna. Avec quelques tableaux de Gotène issus de la collection du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation quali-



Le Premier ministre visitant l'exposition en compagnie de la secrétaire générale de la Francophonie/Primature

« J'ai fait remarquer au Premier ministre l'intérêt de ce travail qui souvent, à la fois présente les scènes de vie courante, mais aussi traduit la cosmogonie africaine »

ficante et de l'Emploi.

La visite guidée a été faite par le commissaire de l'exposition, Jacques Bouity, tandis que le directeur de l'école, Parfait Mbon, en a raconté l'histoire.

« J'ai fait remarquer au Premier ministre l'intérêt de ce travail qui souvent, à la fois présente les scènes de vie courante, mais aussi traduit la cosmogonie africaine », a expliqué Jacques Bouity.

A l'issue de la visite, Parfait Mbon a rappelé à la presse que l'ÉPPP a formé de nombreux artistes, une soixantaine au total. C'est là un patrimoine et une véritable industrie culturelle qu'il faut continuer à promouvoir. « Dans notre projet à court terme, il faut doter l'école d'un équipement moderne et penser aussi au volet formation, parce qu'il y a des métiers d'art et il faut assurer la relève. A notre niveau, il n'y

a pas de soucis. Il suffit que les autorités de la République comprennent que cette structure vaut la peine d'être valorisée et faire d'elle une structure adéquate. Cette exposition permet donc de faire la promotion des artistes. Nous sommes satisfaits et remercions l'Unesco qui a été pour nous un partenaire à la fois technique et financier », a déclaré le directeur de l'ÉPPP.

Pour le conseiller aux Arts et

aux Lettres au ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Emeurde Kouka, à travers cette manifestation, il s'agit pour le ministre de mettre en avant le potentiel artistique du Congo, notamment ce que sont les industries culturelles et créatives. Et la Confejes représente une vitrine internationale pour promouvoir le Congo. « Les ministres qui sont venus assister à la Confejes ont pu voir les potentialités artistiques du pays mais aussi touristiques. L'ÉPPP, qui a une longue tradition de peintres et d'artistes renommés, est citée dans le catalogue. La ministre évoque aussi les artistes d'autres disciplines et montre ainsi qu'il est tout à fait possible de s'intéresser aux arts et de trouver des artistes de qualité dans tous les domaines au Congo. C'est donc un appel aux investisseurs pour qu'ils s'intéressent à nos arts et y mettent des moyens », a-t-il indiqué.

Jacques Iloki, vice-président de l'association des peintres de l'ÉPPP, tout comme Annie Moundzota, artiste peintre de ladite école, ont tout particulièrement salué le caractère international de cette exposition. Ils ont également remercié l'Unesco pour cet accompagnement.

Bruno Okokana

ROUTE NATIONALE 1

Le risque d'éboulement des talus observé sur le corridor

Les pluies diluviennes des dernières semaines ont dégradé une partie des talus censés protéger la route nationale 1 (535 km) reliant Pointe-Noire et Brazzaville. Des ouvriers de La Congolaise des routes (LCR) chargée de la gestion du réseau routier sont mobilisés notamment entre Mindouli (Pool) et le Mayombe, pour tenter de retenir les talus.

Des terres ou pierres en pentes inclinées, encore appelées talus, ont été aménagées lors de la construction de la route pour pouvoir protéger la chaussée. Une bonne partie de la nationale 1 se trouve dans une zone à reliefs très accidentés surtout du côté du Mayombe. Les équipes de travaux de LCR mettent en place des ouvrages d'arrêt ou de stabilisation des masses de terres ou de roches instables.

De nombreuses solutions sont déployées au fil du temps, a expliqué Aimé Batantou, le chef d'équipe de génie civil à LCR basé à Mayama (Pool) pour le maintien des talus. « Nous mettons des sacs de sable pour éviter l'éboulement afin de protéger la chaussée (...) C'est une activité que l'équipe mène régulièrement surtout en période des pluies. Mon équipe



Des ouvriers de LCR tentent de retenir un talus à Mindouli/Adiac

« Nous mettons des sacs de sable pour éviter l'éboulement afin de protéger la chaussée (...) C'est une activité que l'équipe mène régulièrement surtout en période des pluies. Mon équipe travaille de Yié jusqu'à Mindouli, dans le Pool. Une autre équipe prend le relais de Mindouli jusque dans le Mayombe »

travaille de Yié jusqu'à Mindouli, dans le Pool. Une autre équipe prend le relais de Mindouli jusque dans le Mayombe », a confié cet ouvrier. Les solutions de protection des talus employées par les équipes de LCR sont

adaptées selon la nature du danger et du terrain. Il peut s'agir de l'herbe et du semis pour la consolidation des talus, y compris des solutions plus onéreuses comme des murs en pierres et ciment, de grillage pendu ou grillage plaqué... Installées sur des falaises et talus rocheux, ces différentes solutions permettent de retenir les chutes de blocs et le risque d'éboulement sur la circulation.

Entreprise concessionnaire de la route nationale, LCR mène régulièrement des travaux de réparation sur les cinq talus près de Mindouli et dans le Mayombe, soit sur environ 128 km. Elle exécute aussi des chantiers de réparation du parapet et du garde-corps, de nettoyage des caniveaux, de construction du fossé, dans l'optique de la sauvegarde de ce principal réseau routier du pays.

Fiacre Kombo



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AMES)

Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau de contrôle et de surveillance technique des travaux de construction du Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) AMI N°001/MESRSIT/AMES/2023

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MESRSIT) a obtenu une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une mission de contrôle et de surveillance des travaux de construction du Centre Multiservices de Valorisation de Bio ressources (CMVB). Dans le cadre de la mission de contrôle et de surveillance des travaux, le bureau de contrôle technique attributaire du marché devra assurer une mission de contrôle technique au sens de la norme NFP03-100 avec :

- o Missions de base au sens de la norme NF P03-100:
- Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociablement liés;
- Mission S relative à la sécurité des personnes dans les constructions achevées;
- Mission STI relative à la sécurité des personnes dans les immeubles du secteur tertiaire ou de l'industrie.
- o Missions complémentaires au sens de la norme NFP03-100:

• Mission F relative au Fonctionnement des installations techniques.

Ainsi, le MESRSIT lance un avis à manifestation d'intérêt, pour la présélection des bureaux de contrôle et de surveillance des travaux de construction du CMVB.

Le Bureau de contrôle technique devra être une personne morale dénommée contrôleur technique agréé par le ministère chargé de la construction et de l'urbanisme.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation de la prestation de services décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services.

A ce titre, une lettre de manifestation d'intérêt sera adressée à Madame Jocelyne DHELLOT, Point focal du Projet AMES, et devra être accompagnée des documents suivants :

- Une présentation du bureau de contrôle faisant ressortir notamment le domaine d'activités ainsi que le nombre d'années d'expérience;
- Un agrément technique;
- Des références techniques dans les missions similaires (expériences de réalisations de prestations de même nature, dans

le même secteur technique et dans des contextes géographiques similaires) exécutées au cours des dix (10) dernières années (ou depuis la date de création pour les soumissionnaires ayant moins de cinq (05) ans d'existence).

Les candidats devront fournir succinctement les informations demandées ci-dessus.

Les bureaux de contrôle peuvent s'associer en groupement pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs propositions en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre d'un ou de plusieurs groupements.

À l'issue de l'évaluation, les candidats dont les dossiers auront été jugés conformes et présentant les expériences similaires satisfaisantes seront invités à participer à une demande de propositions.

Le bureau de contrôle sera recruté selon la méthode de la sélection fondée sur la qualité-coût à la suite de la demande de proposition.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'en-

ceinte du Rectorat au projet AMES et aux heures suivantes : Du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures 30 minutes ; ou contacter Madame Justine MARTIN ou Monsieur Alan MAFOUTA aux adresses mail suivantes : justine.martin@expertise-france.fr, alan.mafouta@expertisefrance.fr.

Les dossiers de présentation des candidatures seront rédigés en langue française et seront transmis en trois exemplaire : un (01) original et deux (02) copies et en version électronique (clé USB).

Les dossiers de présentation des candidatures devront être déposés sous plis fermé à l'adresse ci-après : 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte du Rectorat projet AMES au plus tard le 12 avril 2023 12heures 00 mn et devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau pour la réalisation d'une mission de contrôle et de surveillance technique des travaux de construction du CMVB ».

Le Point focal projet

Jocelyne DHELLOT



BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE


**AVIS D'APPEL D'OFFRES REGIONAL (CEMAC) OUVERT AVEC CONCOURS
N° 001/AC/BDEAC/CT-AH/23**
**Pour le recrutement d'une Maitrise d'œuvre complète des projets de construction de deux (02) villas modernes pour les Premiers Dirigeants de la BDEAC et d'un Complexe Culturel et Sportif
(Etudes Architecturales et Techniques, Assistance à la Passation des Marchés, Contrôle technique et Surveillance des travaux)**

1. La BDEAC est l'Institution de Financement du Développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle a pour mission de : (i) promouvoir le développement durable des pays de la CEMAC et de contribuer à l'intégration économique des pays de l'Afrique Centrale, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ; (ii) apporter son concours aux Etats, aux organisations sous régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets notamment pour préserver les écosystèmes et lutter contre le changement climatique et ; (iii) d'appuyer les Etats, les organisations sous régionales, et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

2. Les missions assignées à la Banque ont pour but de lui permettre de contribuer efficacement à la croissance des économies des pays membres régionaux, à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Sous-Région dans le cadre d'une réduction durable de la pauvreté, tout en sauvegardant sa stabilité financière.

3. Pour mener à bien ces missions, le statut du personnel prévoit que les Premiers Dirigeants de la BDEAC à l'occasion de leur prise de poste soient logés par la Banque. Egalement, que la ressources humaines de la Banque pour un rendement optimal puisse bénéficier d'un espace de détente en dehors du cadre conventionnel de travail.

4. Sur la base de ce qui précède, la BDEAC lance un Avis de Concours pour le recrutement d'une Maitrise d'œuvre complète des projets de construction de deux (02) villas modernes pour les Premiers Dirigeants de la BDEAC et d'un Complexe culturel et sportif à Brazzaville.

5. Le concours vise à sélectionner et primer le meilleur projet architectural pour les deux (02) villas modernes des Premiers Dirigeants de la BDEAC et le Complexe Culturel et Sportif de la BDEAC à Brazzaville ; et à recevoir les meilleurs offres techniques et financières pour la réalisation des missions liées à la maitrise d'œuvre complète des projets sus cités.

6. Les missions sont regroupées en deux phases. Une première phase (ferme) et une deuxième phase (conditionnelle) réservée à l'attributaire du contrat pour la réalisation de la mission. Les phases sont constituées comme il suit :

Phase I (Tranche Ferme)

- 1) Mission I : Esquisse (ESQ) ;
- 2) Mission II : Avant-projet sommaire (APS) ;
- 3) Mission III : Avant-projet définitif (APD) ;
- 4) Mission IV : Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Phase II (Conditionnelle)

- 5) Mission V : Assistance pour la passation des Marchés de Travaux ;
- 6) Mission VI : Contrôle Technique des travaux ;
- 7) Mission VII : Surveillance et Suivi des travaux.

7. Les Cabinets ou Groupement intéressés sont invités à soumettre leur proposition en français version physique et sous format électronique (CD ou Clé USB) sous enveloppe scellée, comprenant :

- (i) les actes juridiques constitutifs du Cabinet ou du Groupement (les statuts, RCCM Accord de groupement) ;
- (ii) une attestation de non faillite ;
- (iii) Une proposition technique comprenant :
 - les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifi-

cations requises et une expérience pertinente pour l'exécution des missions ;

-une présentation de la firme ou des membres du groupe - le cas échéant ;

-son expérience générale dans les maitrises d'œuvre complète ;

-de son expérience spécifique dans les maitrises d'œuvre des résidences de standing similaire (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service fait, les images et photos de projets réalisés, ...) ;

-son personnel clé, sa méthodologie et son chronogramme de travail.

(iv) une proposition architecturale au format A3 couleur, échelle 1/100ème constituée de :

-une proposition des aménagements espaces extérieurs et des sites ;

-une distribution interne des espaces bâtis ;

-des Plans (masse, d'aménagements, de distribution, façades, pièces, charpentes, toitures) élévations coupes (verticales) et perspectives des espaces ;

-la description détaillée de la proposition architecturale ;

-les vues 3D des façades et des pièces intérieures (images format jpeg et vidéo) ;

(v) une proposition financière détaillée (honoraires et frais).

8. Le dépôt d'un dossier par un cabinet ou groupement de cabinets vaut acceptation des conditions du présent concours dans son intégralité.

9. La Banque se réserve le droit d'effectuer toutes les vérifications nécessaires en ce qui concerne l'authenticité des pièces fournies et la conformité des candidatures aux critères d'éligibilité des dossiers. Toute proposition basée sur des informations erronées, inexactes, incomplètes ou frauduleuses sera rejeté. Après la date limite de dépôt, la Banque procèdera à l'ouverture des propositions en présence des candidats qui se rendront disponibles à la date et heures d'ouverture des propositions qui leur sera communiquées.

10. Les propositions reçues dans les délais feront l'objet d'une évaluation préliminaire qui déterminera leur conformité au présent Avis. Cette évaluation préliminaire consistera en la vérification des pièces administratives des cabinets/groupements ; la pertinence des expériences fournies par rapport aux missions de maitrise d'œuvre complète ; la qualification du personnel clé et la méthodologie d'intervention.

11. Les propositions jugées conformes verront leur partie architecturale évaluée suivant le tableau ci-dessous. Aux termes de l'évaluation des propositions architecturales, les cabinets seront classés par ordre décroissant des notes, et les trois premiers cabinets, à condition qu'ils aient obtenu chacun une note architecturale supérieure à 75 points sur 100, bénéficieront chacun suivant son classement, d'une prime.

CRITERES DE NOTATION DE LA PROPOSITION ARCHITECTURALE	BAREME
1. une proposition des aménagements espaces extérieurs et des sites ;	10 points
2. une distribution interne des espaces bâtis ;	20 points
3. des Plans, élévations coupes et perspectives des espaces ;	30 points
4. une description de la proposition ;	20 points
5. des vues 3D des façades et des pièces intérieures	20 points
TOTAL	100 points

12. Les candidats primés perdent de fait leurs droits sur les propositions architecturales déposées à la Banque. Ainsi la Banque est libre d'utiliser, reproduire entièrement ou partiellement, et publier les images concernant lesdites propositions. Les primes seront les suivantes :

- 1^{er} Prix : Prime d'un montant de 3 000 000 FCFA ;
- 2^e Prix : Prime d'un montant de 2 000 000 FCFA ;
- 3^e Prix : Prime d'un montant de 1 000 000 FCFA.

13. Le cabinet classé premier sera invité à négocier les termes du contrat. Ces négociations porteront sur les aspects organisationnels (personnel clé, méthodologie, planification et ordonnancement), techniques (logiciels, matériel de travail et autres moyens techniques mobilisés), et financiers (honoraires et frais remboursables, décomposition de la rémunération). Les négociations seront consignées dans un procès-verbal. Si les négociations ne sont pas concluantes, le candidat classé deuxième sera invité à négocier.

14. Chaque cabinet ou cabinet/groupement certifiera être l'auteur de son projet et de disposer de l'ensemble des droits y afférents. Il sera seul responsable des conséquences de toutes actions qui pourrait être initiée par un tiers et qui serait relative à la propriété intellectuelle de sa proposition. Réciproquement, la Banque s'engage à ne détenir et ne revendiquer sur les propositions des candidats primés, que les droits nécessaires à la mise en œuvre du concours et à la construction des édifices objet dudit concours.

15. L'ensemble des informations sur la Banque, auxquelles les candidats auraient accès dans le cadre du présent concours reste confidentielle. Le lauréat du concours s'engage pendant une durée de trois (03) ans après la publication des résultats, à ne pas utiliser ou divulguer lesdites informations à des fins autres que celles du concours.

16. La participation au présent Concours est ouverte à tous Cabinets/ Groupement de Cabinets d'architecture et/ou d'ingénierie civile, être dûment inscrit et à jour vis-à-vis de leurs obligations, respectivement auprès des ordres nationaux ou internationaux des architectes et/ou d'ingénieurs de génie civil est un atout.

17. La Banque ne saurait être tenue responsable de tout dommage, direct ou indirect, en relation avec les primes et le déroulement du concours. Les résultats du concours ne peuvent donner lieu à des contestations. Toutefois, toute réclamation relative au présent concours devra être adressée par écrit à la Banque à l'adresse mail indiquée plus bas. La Banque se réserve le droit à tout moment et sans avoir à se justifier, d'interrompre le concours, de le proroger, de l'écourter, de le modifier ou de l'annuler sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

18. Les Propositions des cabinets rédigées en français doivent être déposés contre décharge au bureau d'ordre de la BDEAC, 5ème Etage immeuble siège de la BDEAC, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSOU, Brazzaville - Congo, au plus tard le 31 mai 2023 à 15 heures. Ils seront adressés à :

« Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) »

Candidature pour le recrutement d'une maitrise d'œuvre complète des projets de construction de deux (02) Villas modernes pour les Premiers Dirigeants de la BDEAC et d'un Complexe Culturel et Sportif (Etudes Architecturales et Techniques, Assistance à la Passation des Marchés, Contrôle technique et Surveillance des travaux)

19. Les Termes de Référence relatifs au présent Avis, ainsi que les différents plans et informations supplémentaires peuvent être sollicités par voie électronique, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi, de 08H00 à 16H00 à l'adresse mail suivante : passationdemarches@bdeac.org

Dieudonné EVOU MEKOU
Président

MOIS DE LA FEMME

Des assistantes de direction édifiées sur les sources de violences

Les violences faites aux femmes sont d'origine diverses, a expliqué le 24 mars le criminologue Patrice Passy, lors du séminaire de réflexion organisé à Brazzaville à l'occasion du mois de la femme par l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo.

Patrice Passy a expliqué dans sa communication sur le thème « *Les violences faites aux femmes : regard d'un criminologue sur la recrudescence des violences faites aux femmes au Congo* » que ces violences proviennent de l'éducation, du statut social, de l'abus d'alcool ainsi que du cadre familial.

Enseignante et chercheuse en droit, le Dr Inès Feviliye a échangé avec les femmes sur certains articles de la loi Mouébara. Selon elle, cette loi a fait couler beaucoup d'encre mais est bel et bien là pour leur protéger.

Pour sa part, la présidente de Woman code et Ceo de Lumuka communication, Do-Justel Pianda, est intervenue pour éclairer la lanterne des femmes sur le monde du numérique. Elle a souligné que ce monde n'a

plus de secret car tout devient possible. A cet effet, elle a demandé aux femmes de se protéger en veillant sur leur réputation.

Notons que l'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo a été créée en mars 2003 sur initiative de la présidente Virginie Léopoldine Batchy. L'objectif est de faire découvrir l'existence de la fête des secrétaires au peuple congolais en général et aux membres de la profession en particulier. Elle a pour vision de mobiliser le maximum de personnes pour revaloriser l'image des assistantes et secrétaires, organiser des rencontres entre elles, avec des professionnels, des patrons et responsables désireux d'encourager et de former leurs collaboratrices et bien d'autres.



La photo de famille Adiac

Toutefois, l'association souhaite faire partie des membres du jury lors des soutenances dans des écoles de secrétariat, parti-

ciper à l'établissement des conventions professionnelles. Elle envisage également de réaliser son projet de sondage des secrétaires

et assistantes, créer un label de secrétaires, assistantes et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko et Malanda Mouanda Ndongui (stagiaire)

AVIS DE RECRUTEMENT

La société Risingsun Assistance recherche un responsable commercial Critères :

- La maîtrise de l'outil informatique
- Une bonne expression française
- Etre relationnelle
- Une expérience dans le domaine commercial de deux(2) ans minimums
- Le sens du commandement et l'esprit d'équipe
- Un diplôme Bac+2 minimum
- Une expérience en administration
- Détenteur d'un permis de conduire (facultatif)

L'adresse électronique : risingsun.congopnr@gmail.com

Tel : 04 476 42 77 / 06 771 88 74

Risingsun Assistance

Quartier la base aérienne, après l'arrêt Pemba en diagonal du 1^{er} camp militaire

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE ROGER ONDZIÉ
DIRECTEUR DU COURRIER DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 24 mars 2023

19h00: veillée dans la salle de EvryCourcouronnes (5e étage), 48 cours Blaise Pascal, Evry-Courcouronnes, France.

Mardi 28 mars 2023

11h00: recueillement au funérarium de Champigny sur Marne, 739 rue Marcel Paul ;

14h00: messe de requiem en l'église Notre-Dame de l'Assomption, place du Souvenir 77550 Moissy-Cramayel, France ;

16h00 : inhumation au cimetière ancien Moissy-Cramayel, France ;

16h30 : Verre de souvenir au Hangar de Lugny, rue des étangs, Moissy-Cramayel, France ;

18h00 : Fin de la cérémonie.



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Les femmes clôturent le mois de mars par une marche sportive

Dans le cadre de la clôture de ses activités du mois de mars dit mois de la femme, le département de la Promotion de la femme, de la Famille et des Groupes vulnérables de la présidence de la République a organisé, le 27 mars à Brazzaville, une marche sportive suivie d'une causerie dans le but de sensibiliser les femmes à leurs droits.

Toutes vêtues en tenue de sport, les femmes de la présidence de la République ont participé à la marche sportive dont le départ a eu lieu au Centre médical de cette institution. Elles ont marché jusqu'au Palais des congrès en passant par la place de la République, l'hôpital Blanche-Gomes et le rond-point de la Patte d'oie à travers le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso. Selon la conseillère du président de la République, cheffe du département de la Promotion de la femme, de la Famille et des Groupes vulnérables, Antoinette Kebi, cette marche qui marque la fin des événements relatifs au mois de la femme a permis aux participantes de se remettre en forme en bénéficiant des atouts d'une telle activité sportive. « *Le sport regorge plusieurs avantages. Vous voyez comment les femmes sont joyeuses après avoir parcouru toute cette distance. C'est une manière de les inciter à toujours s'imposer par le travail* », a-t-elle indiqué.



Antoinette Kebi a, par ailleurs, émerveillé les participantes en retraçant l'historique de

la Journée du 8 mars et du combat des précurseuses des droits des femmes.

Par la suite, une causerie-débat ponctuée par deux communications, notamment sur

« Le sport regorge plusieurs avantages. Vous voyez comment les femmes sont joyeuses après avoir parcouru toute cette distance. C'est une manière de les inciter à toujours s'imposer par le travail »

Une vue des participantes/Adiac

« Le digital, un des facteurs pour l'égalité des sexes » et « Les droits et obligations du citoyen » et la distribution des brochures sur la loi Mouébara ont bouclé cette activité qui a regroupé des centaines de femmes.

Rude Ngoma

DISPARITION

Andoche Ntoumi a tiré sa révérence

Passionné de musique en général et de musique de recherche en particulier, l'ancien preneur de son à la radio nationale, Andoche Firmin Ntoumi, a quitté la terre des hommes à l'âge de 82 ans.

Né en 1941, Andoche Ntoumi a été technicien-preneur de son à «Radio Congo Brazzaville» puis à la «Voix de la révolution congolaise» jusqu'à sa retraite dans les années 1990. Concepteur, animateur culturel, manager, il a toujours eu un faible pour les belles sonorités et la musique à texte qu'il n'hésitait pas d'immortaliser avec son magnétophone-enregistreur. C'est dans les années 1960 que le public découvre véritablement ce technicien hors-pair, passionné et travailleur en collaborant aux émissions cultes de la radio à l'époque telles «Escalade à Brazza» animée par

Jean-François Sylvestre Souka, «Le coco» (Le Coin des orchestres congolais) de Clément Ossinondé puis de Joseph Gabio. Andoche Firmin Ntoumi a aussi prêté ses services à la Société congolaise du disque et à l'Industrie africaine du disque. Homme de culture au talent indéniable, il a été l'ingénieur de son dans beaucoup de films congolais comme le documentaire de Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais, «*Le corps et l'esprit*» (Premier prix au festival de l'URTNA, prix du président Houphouët Boigny, en 1976). Manager, promoteur, mécène culturel, il fut le créa-



Le regretté Andoche Ntoumi/DR

teur du groupe Lwezi et a aussi collaboré avec les ensembles Les Techniciens,

Les Samuna, Le groupe folklorique Louenga-Boko, Les dauphins sans oublier

les artistes Malonga Léon, Petolo Vicka, Gregoire Berlino...

Il a laissé à jamais son nom dans la discographie congolaise en réalisant l'album 33 tours «Songs of children» (chants pour enfants provenant des neuf régions du Congo dans les années 1980) avec la collaboration du griot Philippe Sita. De nombreux morceaux de cet album ont longtemps meublé les génériques de plusieurs émissions à la radio et à la télévision, à l'instar de l'émission «*Hello les petits*» animée par Françoise Nkounkou.

Adieu Andoche Ntoumi.

Hervé Brice Mampouya

FRANCOPHONIE

Le Congo prend la présidence de la Confejes

Boubacar Savadogo, ministre burkinabé de la Jeunesse et Emploi, a passé le témoin à Hugues Ngouélondélé, ministre congolais de la Jeunesse et des Sports, à l'ouverture de la 39e session de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (Confejes) de la Francophonie ouverte le 27 mars à Brazzaville par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Le ministre burkinabé de la Jeunesse a indiqué que la présidence du Congo, sous la houlette du ministre de la Jeunesse et des Sports, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, consolidera davantage les acquis de la Confejes vers la mise en œuvre efficace des nouvelles orientations. Avant de passer la main, il a souhaité que cette session analyse, en dehors de la nomination des cadres du secrétariat général, les conclusions et recommandations du symposium international ; la nouvelle stratégie de communication de la Confejes 2023-2026 ; les différents documents d'évaluation et de bilan puis le programme quadriennal 2024-2027.

« *Le bâton que je vous passe ne fera que grandir. Même s'il est sec, il va pousser les fruits* », a-t-il déclaré.

Le Congo est conscient de l'ampleur de la tâche qui lui incombe lors des deux prochaines années. En prenant le relais du Burkina Faso, le Congo, a précisé le Premier ministre, s'engage à œuvrer pour une Confejes encore plus dynamique et à soutenir et accompagner le secrétariat général qui, selon Anatole Collinet Makosso, ne



Le Burkina Faso passant la main au Congo/Adiac

cesse d'émerveiller. Le Premier ministre a invité le secrétariat général de la Confejes, avec un accompagnement constant des Etats membres et des gouvernements, à poursuivre les efforts consentis en vue du développement du plein potentiel des jeunes francophones en continuant de porter les initiatives nouvelles et très enrichissantes pour ces derniers. Il a salué le projet double carrière Sports et études, du développement du sport inclusif, du programme de

promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, du projet de maturation industrielle et d'accélération de croissance des projets ainsi que la promotion de l'économie circulaire.

Pour sa part, Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, a insisté sur le développement des industries culturelles et créatives dans tous les domaines y compris celui du sport dans l'intérêt de la jeunesse francophone qui, selon

elle, regorge de talents divers. Elle a invité tous les Etats et gouvernements membres à renforcer la formation professionnelle et technique des jeunes en lien avec le marché local de l'emploi. « *Faciliter l'accès des jeunes à l'emploi est le meilleur moyen d'assurer la paix et la stabilité* », a-t-elle expliqué. Elle a salué l'implication de la Confejes dans l'organisation et l'accompagnement qu'elle offre au Comité international de la Francophonie pour la réussite des neuvièmes

Jeux prévus cette année à Kinshasa, en République démocratique du Congo. « *La Francophonie est pour nous un outil important en matière de coopération multilatérale au profit d'une certaine prospérité collective* », a rappelé Louise Mushikiwabo.

De son côté, la secrétaire générale de la Confejes, Louise Renée Thobi Etame, a classé parmi les actions qui paraissent prioritaires la protection des jeunes des sirènes de l'immigration clandestine, le radicalisme violent de la consommation des stupéfiants, l'actualisation et la renouveau du programme de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, l'appui des conseils nationaux de l'Etat dans la formation de la jeunesse et le projet double carrière Sports et Etudes. « *Il faut nous inscrire dans une nouvelle dynamique de développement à long terme autour de ce fil rouge. Nous devons rechercher de nouvelles sources de financement auprès des bailleurs et des entreprises du secteur privé et paraétatique. J'en ai fait un défi prioritaire de mon mandat* », a-t-elle indiqué.

James Golden Eloué

TENNIS

Brazzaville se prépare à abriter quatre tournois internationaux

La Fédération congolaise de tennis (Fécoten) a animé, le 25 mars, une conférence de presse au cours de laquelle elle a confirmé l'organisation à Brazzaville de quatre compétitions internationales majeures qui s'inscrivent dans l'agenda de la Fédération internationale.

La capitale congolaise abritera, du 5 au 17 juin, deux Opens juniors « J30 » qui se disputeront au Pole de tennis, à proximité du stade Alphonse-Massamba-Débat. Ce sont des tournois individuels qui se dérouleront en simple et en double dans les deux versions qui permettront aux vainqueurs de gagner trente points dans le classement, a expliqué Hugues Henri Ngouélondélé, directeur des compétitions.

La Fécoten a également annoncé la tenue, du 17 au 29 juillet, de deux autres tournois seniors « M25 » qui auront cette fois-ci lieu au complexe sportif la Concorde, à Kintélé. Ces tournois professionnels concernent uniquement les hommes et permettront aux vainqueurs de gagner 25 millions de dollars. Emmener la compétition au Congo, a précisé l'expert, s'inscrit dans le but de donner la possibilité à plus de Congolais d'y participer à moindre coût. Cela coûte cher, dix personnes dans une compétition internationale.

« *Les M25 sont les compétitions*

professionnelles qui font suite à la participation congolaise à la Coupe Davis. Les mêmes joueurs qui ont représenté le Congo à cette compétition auront la possibilité de jouer les tournois professionnels pour qu'ils aient l'opportunité de gagner des points au classement et de pouvoir être en mesure de mieux se positionner lorsqu'on fait les tirages au sort », a précisé Thierry Ntwali, l'expert de la Fédération internationale de tennis.

Selon lui, cet événement va aider la Fécoten à pouvoir susciter un meilleur engouement en vue d'avoir plus de partenaires pour lui permettre d'obtenir les moyens susceptibles de faire voyager plus de joueurs. « *Pour que les joueurs congolais puissent avoir un meilleur classement, ils doivent jouer au moins douze semaines de compétitions par an à l'extérieur du pays. A partir de cette compétition, nous allons lever les fonds pour réinvestir dans le programme de développement qui pourra permettre aux*



Les membres du comité d'organisation animant la conférence de presse/Adiac

athlètes congolais de voyager plus », a-t-il précisé.

Les compétitions sont aussi une façon de mettre en valeur les infrastructures de qualité dont dispose le Congo. « *La Fécoten est l'une des rares fédérations en Afrique qui a des infrastructures. Le pôle tennis a huit courts, il y en a très peu dans la région dont j'ai en charge. Il y a*

aussi Kintélé... », a reconnu Thierry Ntwali.

Ces compétitions, a précisé le président de la Fécoten, seront organisées grâce à l'appui du ministère des Sports et de plusieurs sponsors qui se sont déjà annoncés. Il a exhorté d'autres à les rejoindre dans ces événements propices au développement de la discipline.

« *Nous avons commencé à*

prendre contact avec les entreprises qui sont sur le territoire congolais afin qu'elles puissent nous accompagner pour vendre la destination Congo. Elles doivent profiter de cette opportunité de visibilité qu'offrent les deux tournois », a commenté Moustapha Barry de la commission sponsoring.

J.G.E.